

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**Délibération n° DB 2024-053**

Date de la convocation : 13/06/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 14

Membres votants : 18

Le dix-neuf juin deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Parc Argonne Découverte, sous la Présidence de M. Benoît SINGLIT.

Présents : Mmes Valentine DION, Françoise PAYEN et MM Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Pierre DEMISSY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Désiré NANJL, Jean-Pol RICHELET, René SALEZ, Benoît SINGLIT et Bruno VALET.

Représentés : Mme Danièle ANDREY donne pouvoir de vote à M. Benoît SINGLIT, M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS, M. Gérald LORFEUVRE donne pouvoir de vote à M. Vincent FLEURY et M. Pierre POTRON donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 16/05/2024

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 16/05/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 16/05/2024.

La secrétaire de séance,

Françoise PAYEN



Le Président,


Benoît SINGLIT